

LE RÉPUBLICAIN

Le N° 5 Cent

DU RHONE
JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN

Le N° 5 Cent

INSERTIONS-ANNONCES

Chronique locale... 3 fr. 50
Annonces anglaises... 6 fr. 75
Les annonces sont reçues à l'agence de publicité V. Fournier
14, rue Comfert, à Lyon

ADMINISTRATION

73, rue de la République, aux bureaux du COURRIER DE LYON
Rédaction: (de 7 h. à minuit) 14, rue de la Belle-Cordière

ABONNEMENTS

Trois mois Six mois
Lyon et départements limitrophes... 5 fr. 10 fr.
Autres départements... 6 fr. 14 fr.
Etranger et Union postale... 10 fr. 18 fr.
Pour tout ce qui concerne l'administration, s'adr. à M. l'administrateur,

BOURSE DE PARIS

Du 28 Janvier 1882

0 français	82 75	Crédit mobilier	785
Amortissable	82 60	Crédit Lyonnais	710
nouveau		Mobilier espagnol	700
0 français	114 10	Union générale	690
5 0/0	38 10	Foncière lyonnaise	287
0/0		Lombards	5 0
5 0/0		Sarragose	655
0/0		Nord-Espagne	2000
Compte		Transatlantique	99 78
foncier	1500	Suez	
ottomane	735	Consolidés à Londres	
Autrichienne	5 0	Panama	

Télégrammes

DE NUIT

Fil spécial du RÉPUBLICAIN DU RHONE

LA CRISE MINISTÉRIELLE

Paris, 28 janvier.

M. de Freycinet a définitivement accepté la mission de former le nouveau cabinet. Le futur président du conseil a eu à midi une longue entrevue avec M. Gambetta au quai d'Orsay. L'entretien n'a pas duré moins de deux heures. M. de Freycinet ayant demandé conseil à M. Gambetta, celui-ci lui aurait déclaré que la règle parlementaire exigeait qu'il choisit son collègue parmi les membres de la commission des 33.

Paris, 28 janvier.

M. de Chaudordy, le nouvel ambassadeur de la République française à Saint-Petersbourg, a donné sa démission. M. le baron de Courcel, ambassadeur, nommé auprès de l'empereur d'Allemagne, ne se rendra probablement pas à Berlin. On dit même qu'il a déjà démissionné.

M. Andrieux aurait déclaré qu'il n'accepterait pas de portefeuille.

MM. Jules Ferry et Tirard auraient accepté en principe d'entrer dans le nouveau cabinet.

MM. Devès et Reynal, auprès desquels M. de Freycinet a fait des démarches, auraient consenti à garder leurs portefeuilles.

Il paraît probable que le ministère du commerce et des colonies sera supprimé.

Paris, 28 janvier.

De nombreuses listes ministérielles circulent ce soir, mais rien n'est encore définitivement arrêté. Voici toutefois la liste qui paraît au dernier moment; on la présente comme la plus probable:

M. de Freycinet, président du conseil, prendrait les affaires étrangères; M. Goblet, l'intérieur; M. Jules Ferry, l'instruction publique; M. Varroy, les travaux publics; M. Tirard, l'agriculture; l'amiral Jauréguiberry, la marine.

L'éternel M. Cochery resterait aux postes et télégraphes.

Les noms des titulaires des ministères de la guerre et de la justice seraient encore douteux.

Le général Campenon dont on a parlé, ne rentrera très probablement pas dans la nouvelle combinaison. Il n'est plus question du général Lecoq; on parle maintenant du général Billot.

Avant de se rendre à l'Élysée, M. de Freycinet était allé au Palais-Bourbon pour prendre conseil de M. Brisson, président de la Chambre.

M. Gambetta a reçu hier une quantité considérable de cartes et de télégrammes émanés des comités républicains de province, des personnalités politiques les plus en vue, de députés, de sénateurs, de membres du corps diplomatique et de fonctionnaires.

Tous ces témoignages de sympathie assureraient l'illustre homme d'Etat des regrets que causent au pays la nouvelle de sa démission et le vote de la Chambre des députés.

Le président de la République a consulté le général Chanzy sur l'impression que produira nécessairement à l'étranger la chute de M. Gambetta. L'avènement de M. Gambetta au pouvoir avait fait concevoir aux chancelleries

européennes l'espoir que la France allait reprendre son rang dans la politique extérieure en raison de l'autorité qui s'attache à la personne de l'ancien ministre des affaires étrangères et de la durée de son cabinet, durée qui était considérée comme un gage désormais assuré de la fixité de nos relations internationales.

NOUVELLES PARLEMENTAIRES

Paris, 28 janvier.

Les députés des principaux départements qui ont souffert de l'invasion signent un projet de loi pour demander que de nouvelles indemnités soient votées pour les victimes de la guerre franco-allemande, les 47 millions votés déjà ayant été plus qu'insuffisants.

Le projet de budget dressé par M. Allain-Targé sera distribué lundi aux députés; l'exposé des motifs fait prévoir l'intention qu'avait le cabinet Gambetta de convertir la rente cette année.

Le Temps croit savoir que M. Allain-Targé aurait eu l'intention de convertir le 5 0/0 et le 4 1/2 en 3 0/0; l'opération donnerait 70 millions, dont 60 auraient été affectés pour les dégrèvements agricoles.

LES JOURNAUX DU SOIR

Paris, 28 janvier.

Le Télégraphe dit que la Chambre, en renversant M. Gambetta a voulu s'opposer à toute tentative de restauration du pouvoir personnel.

Le National dit que la France n'est pas dépourvue d'hommes politiques. Les ministères avec des hommes de talent réussiraient mieux peut-être que des hommes de génie.

La France constate les prévisions pessimistes des vaincus du 26 janvier, partisans de la politique personnelle, elles ne se réaliseront pas.

Le Temps estime que la Chambre ne doit pas se dissimuler la gravité de son vote.

Il propose, pour éviter toutes les difficultés de renvoyer à 1885 les réformes électorales pour la Chambre et le Sénat.

LA DÉMISSION DU MINISTÈRE

et la presse étrangère

Le Times écrit:

Nous avons franchement critiqué la politique de M. Gambetta. Nous avons dit que l'opportunité du parti qu'il a pris était plus que douteuse. Mais, tout en accordant que M. Gambetta a commis certaines fautes et que la Chambre ait eu quelque raison de se plaindre de la façon dont il traitait le parti républicain, nous demanderons ce que l'on a gagné à pousser à bout l'homme d'Etat sur lequel le pays avait fondé ses espérances lors des dernières élections. Sans doute, il ne sera pas difficile de former un nouveau ministère.

Mais nous sommes forcés de nous rappeler que, depuis la chute du maréchal Mac-Mahon, toute tentative de maintenir un cabinet d'où était exclue l'influence de M. Gambetta a été vaine. Il serait absurde de penser que le pouvoir de M. Gambetta a été détruit par sa chute et il est à présumer que l'ex-président du conseil s'empressera de convaincre ses adversaires républicains de la faute qu'ils ont commise en se séparant de lui. Il n'est pas homme, gardant l'appui du pays tout en perdant celui de la Chambre, à se laisser mettre à la porte de la politique.

Le Times conclut en espérant que le changement de ministère ne causera aux négociations relatives au traité de commerce qu'une interruption et non une rupture.

La chute de M. Gambetta, dit le Daily Telegraph, est le résultat d'une faute et d'une faute volontaire. M. Gambetta a commis une imprudence en voulant faire inscrire le scrutin de liste dans la Constitution, et a eu tort d'insister sur ce point, quand la Chambre le repoussait clairement.

M. Gambetta a délibérément suivi cette ligne politique et, quoi qu'il ait dû par là donner sa démission, nous croyons assez connaître la politique française pour être certains qu'il n'est tombé que pour se relever.

Le Daily News du 27 dit que le discours prononcé par M. Gambetta à l'occasion de la discussion de la révision, a été le chef d'œuvre du plus grand orateur de la France et de l'Europe continentale. Au point de vue oratoire, M. Gambetta n'aurait certes pas pu avoir un plus noble auditoire.

L'esprit de parti serait poussé à un haut degré si les Français n'étaient pas fiers de M. Gambetta dans sa chute. Le premier homme d'Etat de la France commence un nouveau chapitre de sa vie politique. Il va présenter sans doute un grand nombre de projets de réformes qui montreront que s'il n'est pas à la tête du fameux grand ministère, il n'en est pas moins un grand ministre.

La désorganisation s'emparera probablement de la Chambre. Si M. Gambetta est rappelé au pouvoir, ou bien elle subira une dissolution, ou bien les députés se soumettront en février ou en mars aux propositions qu'ils ont rejetées au mois de janvier.

Le Morning Post applaudit à la chute de M. Gambetta, le favori de sir Charles Dilke et du peuple français.

FUUILLETON DU RÉPUBLICAIN DU RHONE

LE

23

FIACRE N° 13

PAR XAVIER DE MONTÉPIN

PREMIÈRE PARTIE

ABEL & BERTHE

Claudia Varni néanmoins n'abandonnait point Georges et subissait sans se plaindre des privations de toutes sortes, non par dévouement, ni même par insouciance, mais parce qu'un mystérieux instinct l'avertissait que son amant serait bientôt riche, et qu'elle voulait être auprès de lui pour avoir sa part du gâteau. Les créanciers de Georges avaient obtenu contre leur débiteur de nombreux jugements de prise de corps. Les gardes du commerce étaient en campagne. Il fallait se cacher pour éviter la prison pour dettes. Georges et Claudia habitaient donc à Neuilly, gauche de l'avenue qui conduit au pont, une maison toute meublée, très isolée, entourée d'un vaste jardin et louée sous un faux nom

moyennant une somme très modeste. Ils y vivaient seuls et n'y recevaient personne. Claudia était toujours admirablement belle.

XXXII

Le marquis découragé semblait avoir vieilli de dix ans, et son caractère s'était assombri en même temps que ses cheveux grisonnaient.

Un soir Claudia Varni, absente depuis deux heures de l'après-midi, rentra vers neuf heures du soir.

— Apportes-tu de l'argent? lui demanda Georges.

— Non. Les usuriers deviennent intraitables. Sachant la duchesse la mère aux portes de la tombe, ils sont allés aux informations et ils ont acquis la certitude que tu avais dévoré non seulement la part de la fortune paternelle, mais encore, et au delà, ce qui devait te revenir après la mort de ta mère... Ça les met en fureur, ces braves gens...

— Il ne parle plus seulement de te faire emprisonner pour dettes, mais encore de te traduire en police correctionnelle sous prévention d'escroquerie, comme les ayant dupés en leur faisant croire à l'existence de ressources imaginaires.

— Mais alors je suis perdu! balbutia Georges avec accablement.

— Non, grâce à moi... j'ai obtenu huit jours de répit...

— Et! que puis-je faire en huit jours?

— Tu peux être riche...

— Comment?

— Par une série de combinaisons écloses dans mon cerveau et qui me font, je crois, quelque honneur... Connais-tu le capitaine Corticelli?

— Ce prétendu gentilhomme napolitain de première force à l'épée...

— Oui. Avant huit jours, il aura tué ton frère en duel.

— Allons donc! Sigismond ne se battra pas avec un pareil drôle!

— Ce diable saura l'y forcer, rapporte-t'en à lui pour cela... et il est sûr de son adresse...

— Soit... Mais le duc mort, restera l'enfant... Sigismond doit écrire son testament...

Claudia tira de sa poche un portefeuille et prit dans ce portefeuille une lettre non cachetée qu'elle mit sous les yeux de Georges...

— Connais-tu cette écriture? lui demanda-t-elle.

— Parfaitement. C'est celle de mon frère... répondit le marquis après avoir lu tout haut la suscription ainsi conçue: Monsieur le docteur Leroyer, à Brunoy. — Comment cette lettre se trouve-t-elle entre tes mains? ajouta-t-il.

— Je te le dirais tout à l'heure quand tu auras pris connaissance de son contenu... Georges déploya le billet et lut: « Cher docteur,

« Des circonstances imprévues changent mes projets, modifient toutes mes résolutions je ne sais encore si je dois m'en affliger ou m'en réjouir.

« Quoi qu'il en soit, j'ai besoin une fois de plus de ce dévouement dont vous m'avez

« donné tant de preuves, et que je n'hésite pas à mettre de nouveau à contribution.

« Trouvez-vous demain à dix heures du soir avec l'enfant, sur la place de la Concorde, près du Pont-Tournant. Un homme de confiance vous attendra avec une voiture et vous amènera près de moi. Aucune erreur n'est possible, car cet homme s'approchera de vous et vous appellera par votre nom.

« D'écriture absolue comme par le passé. Ne répondez point à cette lettre, votre réponse ne pourrait me parvenir en temps utile.

« Que personne à Brunoy ne connaisse le motif de votre voyage.

« Faites en sorte de n'arriver à Paris qu'à l'heure convenue et ne voyez personne avant de m'avoir vu moi-même. Ceci est de la plus haute importance.

« A demain donc, cher docteur. Votre affectionné et absolument dévoué.

« Duc S. de la T.-V. »

Georges avait achevé sa lecture.

Il regarda Claudia comme pour l'interroger.

La courtisane lui expliqua que cette lettre sans date devait être remise en temps opportun au docteur Leroyer, qui viendrait plein de confiance au rendez-vous donné en apportant l'enfant.

Claudia poursuivit: — J'ai trouvé dans un de tes meubles de vieilles lettres du duc. Ma femme de chambre a séduit le valet qui tous les huit jours met à la poste une épître adressée à Brunoy... J'ai eu la

Informations

Paris, 28 janvier.

Le Journal officiel enregistre la démission des membres du cabinet.

MM. Demouy et Mourier sont nommés auditeurs de première classe au conseil d'Etat.

M. Picon, avocat, est nommé substitut à Nantua. M. Charvet, juge suppléant à Grenoble.

M. Delorme est nommé adjoint au maire de Vaugeray. M. Gravan est nommé adjoint à Albertville.

M. Labeyre est nommé trésorier général de l'Eure-et-Loir; M. Ramel, des Côtes-du-Nord; M. Gisbert, d'Oran; M. Honoré, d'Alger.

M. Nicoud, percepteur à la Chambre (Savoie) est nommé receveur particulier à Calvi. M. Boudineau, percepteur à Bourbon-Lancy, est nommé à Ivry (Seine); M. Bablon, à Moutiers; M. Asford, à Moncel (Savoie); M. Etraz, à Novalize; M. Chedal, à la Chambre; M. Sambuis, à Hermillan; M. Rouyer, ex-capitaine, à St-Vincent-de-Reims, en remplacement de M. Sève, nommé à St-Léonard (Haute-Vienne); M. Tuicon, à Marciilly (Saône-et-Loire).

MM. Rousset et Bureau de Puzy sont nommés lieutenant-colonels du génie. MM. Le Mardelay, Vil, Klipffer, sont nommés chefs de bataillon.

M. Bertin est nommé inspecteur général de deuxième classe des ponts et chaussées.

On assure que M. le comte Corti serait nommé ambassadeur d'Italie à Paris.

On annonce la mort de M. Jérôme David, ancien député et ministre sous l'empire.

Une dépêche de La Haye annonce que la seconde Chambre a rejeté par 146 voix contre 32, le traité de commerce avec la France.

Les Elections d'aujourd'hui

La crise ministérielle ne doit pas nous faire perdre de vue les élections législatives qui ont lieu aujourd'hui dimanche dans huit circonscriptions devenues vacantes par suites de décès ou d'invalidations.

Ces collèges, disons-nous, sont au nombre de huit: ce sont ceux de MM. Le Faure (Creuse), Sallard (Seine-et-Marne), et de Perrochel (Sarthe), tous trois décédés, et ceux de MM. Amagat (Eanta), Codet (Haute-Vienne), abbé Dagorne et Boscher-D'Angie (Côte-du-Nord), et de La Villegontier (Ille-et-Vilaine), tous les cinq invalidés.

EN AFRIQUE

Cannes, 28 janvier. — Cinquante-cinq prisonniers arabes ont quitté l'île Sainte-Marguerite hier, à 3 heures, et ont été conduits à la gare, sous l'escorte de quatre gendarmes. Ces Arabes vont être rapatriés.

Alger, 27 janvier. — Le gouverneur général partira dans le courant de la semaine pour visiter la province de Constantine et se rendre compte par lui-même des besoins de la colonie. Cet e étude terminée, il partira pour Paris, où il confèrera avec le ministre de l'intérieur au sujet des changements qui doivent avoir lieu dans le personnel de son administration et dont M. Waddeck-Rousseau l'a déjà entretenu.

Tunis, 28 janvier. — M. Lavignier est arrivé à Média le 26 janvier et est reparti le jour même pour Sfax.

LES 62

La Paris a eu la curiosité de relever les noms des députés qui ont voté contre le projet

de M. Barodet et pour le projet de la commission, c'est-à-dire en même temps pour et contre a révision illimitée.

MM. Bansard des Bois, Barbedette, Belle, Berlet, Bienvu, Bisseuil.

Caduc, Cassou, Cyprien Chaix, Horace de Choiseul, Corentin-Guyho, Costes.

Deluchy, Deniau, Devade, Donnet, Dreux, Dueroz, Dupont, Duvaux.

Hippolyte Faure, Folliet.

Ganne, Gaudy, Germain (Haute-Garonne), Gévelot, Henri Giraud, Georges Graux, Graziani.

Joubert.

Laffitte de Lajoanneque, Lalanne, Langlois, Lasserre, Latour, Bernard-Lavergne, Laville, Louis Le-grand, Arthur Leroy, Logerotte, Lorois, Loubet.

Margaine, Mavet.

Petitbien, Pradet-Balade, Renault-Morlière.

Rotours (des), Roys (de).

Saiomon, Sentenac, de Sonnier.

Tassin, Theulier, Thiessé, Tiersot.

Varambon, Vignancourt, Villain, Viox.

Waddington (R.), Wilson.

Les soixante-deux députés dont nous venons d'inscrire les noms auront à expliquer à leurs électeurs et à l'Académie française la différence qu'il y a entre ces deux formules:

« Il y a lieu à révision des lois constitutionnelles. — Signé BARODET. »

« Il y a lieu à réviser les lois constitutionnelles. — Signé ANDRIEUX. »

Etranger

Angleterre

Dublin, 28 janvier. — M. Woodlock, agent de change, laisse un passif de 180,000 livres sterling. Cette faillite est causée par des achats pour la hausse des Mexicains 3 0/0.

Portugal

Lisbonne, 28 janvier. — Quelques industries portugaises se plaignent du traité de commerce avec la France. La discussion continue.

Grèce

Londres, 28 janvier. — Le Daily News apprend de Vienne qu'une lettre venant d'Athènes annonce la découverte d'une conspiration contre la vie du roi de Grèce. L'attentat aurait eu lieu sur le railway d'Athènes au Pirée.

Russie

Saint-Petersbourg, 28 janvier. — La Voix apprend que le ministère de la cour vient de commander 150 harnachements de grand gala pour les chevaux que les membres de la famille impériale et les princes étrangers monteront aux cérémonies du couronnement.

Ces harnachements seront en velours nacarat avec crépines, cordons et galons d'or, et coûteront 1,000 roubles pièces.

Pour les personnes de la suite impériale et les officiers généraux, on va restaurer les harnachements de grand gala qui se conservent au musée des écuries impériales depuis le temps de l'impératrice Catherine II.

Les commandes devront être exécutées pour le 1^{er} mai.

Etats-Unis

Washington, 27 janvier. — M. Scoville, avocat de Guiteau, prépare une requête tendant à recommencer le procès de son client.

Le tribunal entendra sa plaidoirie à ce sujet la semaine prochaine.

New-York, 28 janvier. — Le New-York Herald publie une lettre confidentielle adressée à M. Blaine par M. Christiancy, ex-ministre des Etats-Unis à Lima, disant que, pour maintenir l'influence des Etats-Unis sur la côte de l'Océan Pacifique, il faut obliger le Chili et le Pérou à conclure la paix, ou bien imposer un contrôle au commerce du Pérou par un protectorat ou une annexion.

Le New-York Herald qualifie de dishonorable la politique extérieure de M. Blaine.

Autriche-Hongrie

Venise, 28 janvier. — Le gouvernement autrichien ayant réquisitionné les bateaux de la Compagnie du Lloyd pour des transports de troupes, le service entre Venise et Trieste se trouve en ce moment suspendu.

Trieste, 28 janvier. — Deux journaux, la Triester Zeitung et l'Indipendente ayant donné des nouvelles de Dalmatie ont été immédiatement saisis.

L'état de siège a été proclamé à Mostar.

Le ministre autrichien au Montenegro, le baron Thoimmel, vient de quitter Cettigne en toute hâte, craignant d'être gardé comme otage par les Monténégrins en représailles de l'arrestation à Trieste de Pero Matanovitch, qui est toujours en prison.

Les insurgés font répandre partout des proclamations disant que le peuple serbe saura défendre son indépendance jusqu'à la mort.

On continue à expédier des troupes en nombre considérable.

BOURSE DU BOULEVARD

Paris, 28 janvier.

3 0/0.....	82 70	Egypte.....	330 »»
3 0/0 nouveau..	82 15	Banque Ottom..	»» »»
5 0/0.....	114 35	Chemins tures..	47 50
Italien.....	86 15	Alpine.....	»» »»
Turc.....	11 85	Rio.....	»» »»
Extérieure.....	»» »»	Consolidés.....	99 15/16

DOCUMENTS

(Service spécial du Republicain du Rhône)

LOIRE

Avis. — M. le maire de Chateauroux (Indre) vient d'adresser à la mairie de Saint-Etienne un certain nombre d'exemplaires du règlement et de bulletin d'adhésion à l'exposition industrielle qui doit avoir lieu dans cette ville, le 6 mai prochain.

Les personnes intéressées à en prendre connaissance, sont invitées à se présenter au secrétariat de la mairie, où ces documents seront mis à leur disposition.

Vol au P.-L.-M. — Un vol de 400 kil. environ de charbon a été commis, la nuit dernière, à la gare du Clapier.

Sur la plainte du chef de gare, une enquête a été ouverte pour découvrir les auteurs de ce vol.

ISÈRE

Grenoble, 28 janvier. — Installation d'un magistrat. M. Forquet de Dornes, récemment nommé président de Chambre à la cour d'appel de Grenoble, a été installé avant-hier dans ses nouvelles fonctions.

M. Forquet de Dornes, venant parmi nous précédé d'une réputation de capacité et de dévouement à la République, nous ne pouvons que lui souhaiter la plus cordiale bienvenue.

Nos députés. — Parmi les noms des députés de l'Isère qui ont voté contre le ministère Gambetta, nous remarquons celui de M. Bovier-Lapierre, pourtant le mandat impératif, accepté par l'honorable député dans la réunion du théâtre de Grenoble, comporte en première ligne, le rétablissement du scrutin de liste.

Arrestation. — La police de notre ville a arrêté hier, sur l'ordre du procureur de la République d'Epervay, le nommé Auguste Millot, âgé de 50 ans, ancien employé au greffe du tribunal de cette ville, poursuivi pour abus de confiance et outrage public à la pudeur.

L'art de rêver juste ou faux

Curieux et piquant le but, n'est-ce pas, lecteur? mais non moins simple et comode le moyen.

Ecoutez ce que nous enseignent la science officielle, et laissez-moi vous dire aussi ce qu'une expérience personnelle m'avait déjà appris sur ce point, avant les révélations de nos académiciens.

Il tira de sa poche un long couteau, l'ouvrit, et prit son élan pour bondir et frapper.

Claudia, poussant brusquement la porte, se montra tenant un pistolet de chaque main...

Le voleur voulait fuir. La courtisane, dont une idée bizarre venait de traverser l'esprit, ne lui en laissa pas le temps.

— Vous êtes à ma discrétion, lui dit-elle. Si vous tenez à la vie, jetez votre couteau sous le lit...

Le voleur obéit.

La maîtresse de Georges, dirigeant toujours vers lui les canons de ses pistolets, le contraignit à marcher jusqu'à un cabinet sans issue dont elle lui donna l'ordre d'ouvrir la porte.

Il le fit, et sur une nouvelle injonction il entra dans ce cabinet où Claudia l'enferma à double tour.

Puis elle s'assit, attendant le retour de Georges.

Il revint, ayant complètement échoué, par la raison que les bandits l'avaient pris pour un mouchard.

— Eh! bien, moi, dit Claudia en riant, j'ai trouvé ce que tu cherchais...

Elle ouvrit la porte du cabinet.

Le voleur sortit en suppliant.

Il se nommait Jean-Jeudi, ayant été trouvé dans un fossé le jour de la Saint-Jean, un jeudi.

C'est de la physiologie du cerveau qu'il s'agit. Dans une note sommaire communiquée à la Société de biologie, M. G. Delaunay, a rappelé que le fonctionnement du cerveau provoque une élévation de température du crâne, émet l'idée que réciproquement une élévation de la température crânienne doit provoquer l'action du cerveau, et qu'il a, à l'aide de ces moyens de contrôle, constaté le fait que lui-même pendant son sommeil.

« En couvrant le front d'une couche d'ouate on rend à volonté, dit-il, raisonnables, intelligents, les rêves, qui on le sait, sont d'ordinaire illogiques et absurdes; et ceci, parce que, dans ce cas, le rêve, met en œuvre, dans les facultés plus élevées, dont le siège est dans la région frontale. »

Une autre preuve, selon le même auteur, est que l'influence du décubitus, qui, en favorisant l'afflux du sang dans la partie décaubite, augmente la nutrition de cette partie.

Ainsi, les rêves qu'on fait, étant couché sur le dos, sont, d'après l'auteur, « sensoriels, et de mouvements, lascifs, le siège de la sensibilité de la motilité, de la fonction de reproduction étant à la partie postérieure du cerveau. »

« Les rêves qu'on fait, couché sur le côté droit, sont absurdes, mobiles, changeants, portant sur de vieux souvenirs. Ceux qu'on fait couché sur le côté gauche, sont sains, intelligents, et portent sur des choses récentes. »

Chacun pourra, je ne dirai pas à l'instant, mais en trois nuits, vérifier la réalité du fait. Peut-être faudrait-il un peu plus de temps, peut-être bon nombre de nuits passées sur le côté intelligent du crâne seraient-elles nécessaires pour parvenir à lever toute objection contre l'explication avancée par l'auteur! Mais pour moi, sans m'aventurer dans d'oiseux débats théoriques, je viens seulement rapporter un document qui m'est propre, et dont, à la lecture de cette communication, le souvenir me revient d'un coup me t'frappé.

Atteint, en 1872, d'une arthrite sèche du genou gauche, je passai au lit plusieurs mois consécutifs.

Vers la fin de cette maladie, une incommodité nouvelle, un symptôme assez pénible se manifesta. Lorsque mon genou infirme, gauche, était en adduction, — portant alors par son côté interne sur le lit, — il s'y décollait peu à peu, au côté interne, une douleur assez vive pour me forcer à changer l'attitude du membre, à le porter en abduction. Ce phénomène persistant fut l'un des plus étonnants moments de ma longue épreuve en mobilité.

Je crus à garder une même position, alors qu'il sagiter, ou du moins se déplacer sur sa couche, e-t le premier besoin, le plus grand soulagement du malheureux grabataire. M. Cruet et cher médecin, Olier, mes bons collègues Dron, Doyon, Daniel Mo lière, Pomies etc., qui venaient souvent me visiter, constataient l'opiniâtreté de ce symptôme auquel il était presque aussi difficile de trouver une explication qu'un remède.

J'arrive au fait physiologique. La certitude d'être réveillé par la douleur, si je m'endormais sur le côté droit, me contraignit à adopter le décubitus sur le côté gauche; ce qui n'eut lieu sans difficulté et sans souffrances, le décubitus nocturne à droite étant, dès l'enfance, mon attitude ordinaire, et le décubitus gauche contraignant le travail de ma digestion, surtout depuis une ancienne dyspepsie. Mais je me cédai, et peu à peu l'habitude se fit et se prit.

Je remarquai bien, dès lors, ou plutôt je me souvins bien aujourd'hui, en y réfléchissant, que de ce moment date chez moi une sorte d'excitation cérébrale, une suractivité de composition, dont peut être, hélas! la presse n'a pas eu seule à gémir. Et c'était, en effet, dans la matinée que j'écrivais avec le plus de facilité et d'entrain. Mais là n'est point encore le point saillant de ces reminiscences médico-psychologiques. Poursuivons.

Depuis ma guérison, plus d'une fois des rechutes comparativement légères, mais plus ou moins durables, se sont, par l'effet de causes diverses, produites dans l'articulation profondément affectée.

Il accepta de fort bonne grâce mais, comme il n'inspirait à Georges et à Claudia qu'une confiance relative, on le munit de victuailles et on l'emprisonna dans la cave où il devait rester jusqu'au moment d'agir.

Le lendemain Claudia s'entendit avec le capitaine Corticelli, qui promit de se battre en duel avec Sigismond de la Tour-Vautour, moyennant l'engagement écrit de lui payer une grosse somme le lendemain de la mort du duc.

Tandis que se passaient ces choses, la situation de Paul Leroyer n'était point devenue meilleure. Le malheureux homme de génie continuait à se débattre au milieu d'embarras de plus en plus ridicules.

Son prétendu commanditaire l'avait exploité, nous le savons, puis abandonné.

Plusieurs de ses créanciers venaient d'obtenir contre lui des contraintes par corps; il pouvait être arrêté d'un moment à l'autre...

Mais ceci n'était rien à côté du dernier coup qui le menaçait.

Ce dernier coup lui fut porté par un homme d'affaires de Courbevoie, nommé Morisseau, qui Paul Leroyer avait fait escompter trois traites de deux mille francs chacune, que lui-même tenait d'un Anglais acquéreur de plusieurs de ses machines.

Les traites revenaient à l'échéance, les signataires étant reconnus fausses; l'Anglais avait pris la fuite, et Morisseau menaçait de dénoncer l'inventeur au parquet comme complice du faussaire...

(A suivre)

dernière entre les mains pendant cinq minutes, ce qui m'a permis de reproduire exactement les formes affectueuses avec lesquelles le duc écrit au vieux médecin.

Enfin j'ai détéré dans Paris un bien brave homme, un ci-devant notaire retour de Brest ou de Toulon, qui n'a pas son pareil pour les imitations calligraphiques et qui moyennant dix louis, m'a fabriqué ce petit chef d'œuvre dont, bien entendu, j'ai fourni le texte.

Georges rayonnait de joie.

— Nous sommes sauvés! s'écria-t-il, envoyons cette lettre demain et agissons après-demain...

— Tu vas trop vite... répondit Claudia, il importe de s'assurer d'abord le concours du capitaine Corticelli pour le duel, et ensuite il nous faut un homme, un bandit de sac et de corde, à qui nous donnerons quelques pièces d'or et qui nous débarrassera du vieillard et de l'enfant.

— Où trouver cet homme?

— Au cabaret du pont de Courbevoie, vrai paire de bandits...

— Qui l'ira chercher?

— Toi.

— Quand?

— Cette nuit.

Vers onze heures, en effet, Georges déguisé se mit en route.

Claudia, brisée de fatigue après une journée bien remplie, se jeta sur son lit, placé dans l'une des pièces du rez-de-chaussée, et s'endormit presque aussitôt.

Mais, si profond que fut son sommeil, elle ne

tard pas à être réveillée par un bruit bizarre. Claudia se dressa sur son séant et prêta l'oreille.

Elle put bientôt se rendre compte de la nature du bruit qui frappait son oreille.

On cherchait à forcer le volet de la chambre où elle était couchée.

La courtisane n'était pas une femme ordinaire, nous le savons.

Elle sauta en bas de son lit, passa rapidement un pantalon (nos lecteurs doivent se souvenir qu'à Brunoy elle se déguisait en homme), glisa son traversin sous ses draps pour faire croire que quelqu'un dormait dans le lit, prit sur la table de nuit une paire de pistolets, et, marchant sans bruit, gagna la pièce voisine dont elle reforma la porte à demi, puis elle attendit.

Le volet céda.

Le voleur trouva la vitre en employant un diamant de vitrier et une boule de poix, fit jouer l'espagnolette, ouvrit la fenêtre, escalada le rebord et s'introduisit dans la chambre.

Ce voleur était un jeune coquin de vingt-quatre ou vingt-cinq ans, remarquable par sa maigreur exceptionnelle.

Il écouta, et, n'entendant aucun bruit, il fit jaillir un rayon lumineux d'une petite lanterne sourde dont il était muni.

Sur la table de nuit brillaient l'or d'une montre et de sa chaîne.

Le voleur allait s'en approcher à pas de loup quand il crut distinguer une forme humaine dans le lit.

Il tira de sa poche un long couteau, l'ouvrit, et prit son élan pour bondir et frapper.

Claudia, poussant brusquement la porte, se montra tenant un pistolet de chaque main...

Après deux ans environ d'un état parfait de santé sous ce rapport, je viens d'avoir une de ces récurrences.

Commencée le 28 décembre dernier, elle dure encore, quoique en s'affaiblissant, au moment où j'écris ces lignes, 20 janvier. — Et comme toujours, il m'a fallu, dès la reprise du mal, reprendre son ennuyeux remède, c'est-à-dire me rendre sur le côté gauche.

Notons que, à chaque no vel accès, l'oligophrasie et la prudence m'obligent à immobiliser mon membre pendant la plus grande partie de la journée. Pour ma commodité, c'est le matin que je consacre à ce repos forcé. Et, par conséquent, c'est aussi la matinée que je passe à écrire, ne pouvant mieux autrement me distraire.

Or, je me sentais depuis quelque temps, depuis quinze jours environ, dans un état d'esprit singulier, dont je fis part à quelques amis. Rédigeant alors un travail dont le sujet ne m'intéressait pas, mais me passionnait, je me trouvais régulièrement, entre 6 et 7 heures du matin, à ce moment où l'on ne saurait dire si le sommeil a cessé ou va cesser, je me trouvais hanté, assailli, obsédé par une cohorte d'inspirations soudaines, par une surabondance de ressources psychiques, de ravissements intellectuels aussi précieux qu'inattendus. Il semblait — et je crois que c'est la vérité — que, ayant germé toute la nuit, ces fruits du sommeil attendaient pour éclore, pour se faire perceptibles, que le moment de mon réveil, moment auquel, par leur concentration, ils avançaient manifestement le retour.

Seul pour tenir tête à la multitude de ces visiteurs, d'ailleurs toujours bien accueillis, j'avais hâte de les fixer à l'aide de quelques notes succinctes. Mais instruit par l'exemple de J.-J. Rousseau, — mon collègue, sans doute, en fait de dédoublement — qui, dans ses *Confessions*, dit s'être souvent trouvé en pareille situation, je n'avais garde de me lever pour prendre ces notes. Tout se serait envolé, ainsi que s'en plaint l'auteur d'*Emile*. Non, je restais, moi, autant que je le pouvais, le maintien du crayon, dans la posture où le rêve intelligent était venu m'illuminer. Et grâce à cette précaution, rien n'était perdu.

Encore deux circonstances à spécifier, et je termine. Les idées que la nuit faisait ainsi fermenter, étaient toujours, étaient exclusivement celles-là mêmes qui m'avaient préoccupé avant de m'endormir. Le rêve d'*à gauche* ne pouvait donc « porter sur des choses plus récentes », ainsi que le veut la loi formulée par M. Delaunay.

Quant au mode d'action du rêve, et quant au profit à en tirer, ces révélations nocturnes portent à la fois sur le fond et la forme. C'est un nouvel argument, c'est une transition heureuse, un tour de phrase plus concis, plus incisif qui vous apparaissent soudain, et le plus souvent avec la rédaction même qu'ils devront conserver. Mécanisme, d'ailleurs, absolument semblable à celui de la composition habituelle. Quel est l'auteur qui, préoccupé d'un sujet à traiter, n'est parfois, et de préférence dans le calme et la solitude, éclairé d'une de ces lueurs.

Ne trouve-t-on, au coin d'un bois, le mot qu'il avait fui ?

— Fort bien, cher rêveur, va conclure quelque lecture trop bien éveillée, votre thèse est piquante, et physiologiquement très soutenable. Mais ne péchez pas par le point essentiel ? Ou plutôt ne fournissez-vous pas, n'êtes-vous pas vous-même l'objection qui va la ruiner sans remède ?

— Précisez, s'il vous plaît, cher lecteur.

— C'est que... c'est un peu embarrassant ; l'argument est tellement personnel !

— Allez-y donc ! Eh ! que de façons ? De psychologue à psychologue ne s'entre-brûlent-ils pas jadis ?

— Merci. Eh bien ! ces dons si précieux, ces mirifiques grâces de pensée et de style que vous a prodigués la fée de vos rêves, les réservez-vous pour une meilleure occasion ? N'était-ce point le cas de nous le faire entrevoir dans le présent article ? d'en prouver la réalité au moins par une exhibition partielle ?

— D'accord, cher lecteur, oh ! tout-à-fait d'accord. Mais si juste soit-elle — et nul plus que moi ne la reconnaît fondée de tout point — votre critique ne fait que confirmer ma théorie.

— Confirmer ! Et en quoi donc, s'il vous plaît ?

— Dam ! N'ai-je pas dit tout à l'heure que, à la date où cet article vient d'être écrit, j'étais déjà en convalescence ?

— Eh bien !

— Que, par conséquent, l'état de mon genou le permettant, j'avais alors recommencé à dormir sur le côté droit !

P. DIDAY.

CHRONIQUE LOCALE

AUJOURD'HUI

Dimanche 29 janvier, 29^e jour de l'année. Soleil : lever, 7 h. 37 ; coucher, 4 h. 51. Les jours augmentent de 2 minutes.

Ephéméride (1853) : Mariage de Napoléon III avec Eugénie de Montijo.

Tous les députés du Rhône, à l'exception de M. Chavanne, ont voté les conclusions de la commission des trente trois, c'est-à-dire, pour la révision illimitée, c'est-à-dire, en résultat contre toute sorte de révision.

Voici comment se sont réparés les votes des autres députés de la région, dans le scrutin sur

le dernier paragraphe du projet de la commission et qui a motivé la démission du ministère Gambetta.

LOIRE. — Ont voté pour : MM. Chavanne, Girodet.

Ont voté contre : MM. Audiffred, Bertholon, Brossard, Levat, Raymond.

ISÈRE. — A voté pour : M. Boyer-Lapierre.

Ont voté contre : MM. Bravet, Buyat, Couturier, Antonin Dubost, Gaillot, Marion, Saint-Romme.

AIN. — Ont voté pour : MM. Pradol, Rossell-Mollet, Tiersot.

A voté contre : M. Ravoux.

Se sont abstenus : MM. Germain, Tondou.

SAONE-ET-LOIRE. — Ont voté pour : MM. Boyssset, Bouthier de Rochefort, Daron, Gi liot, de Lacretelle, Logerotte, Reyneau, Sacrien.

A voté contre : M. Margue.

DROME. — Ont voté pour : MM. Chevandier, Loubet, Madier-Montjan, Richard.

S'est abstenu : M. Bizzarelli.

ARDÈCHE. — A voté pour : M. Pradal.

Ont voté contre : MM. Boissier d'Anglas, Chalamet, de Saint-Prix, Veschade, Vielfaure.

On sait que plusieurs délégués de la Chambre syndicale des agents de change de Lyon, s'étaient rendus à Paris, pour faire les démarches nécessaires dans les circonstances critiques que traverse notre marché.

Aussi, et après leur retour, la Chambre syndicale a convoqué les agents de change à une réunion générale qui a eu lieu hier, dans l'après-midi ; MM. Bolemann, ancien président du tribunal de commerce de Lyon ; Théodore Côte, banquier, et Thomasset, administrateur de la Société lyonnaise y assistaient.

Il a été décidé, dit le *Salut Public*, que la première mesure à prendre était la mise en liquidation judiciaire de la Chambre syndicale, mesure destinée à aboutir à un concordat.

Le liquidateur désigné serait M. Henri Roland, directeur de la Société générale à Lyon, assisté d'une commission de surveillance.

Pendant le temps que nécessitera la liquidation, — une quinzaine de jours environ, — les affaires ne se traitent qu'à la Bourse qu'au comptant.

Ce soir, le tribunal de commerce, convoqué extraordinairement, prononcera la mise en liquidation, sur la demande d'un créancier qui prête son nom, d'accord avec la corporation.

On étudie le projet d'un emprunt dont les bases sont : 1^o l'intervention du gouvernement, qui est chose dès à présent acquise en principe, M. Grévy ayant montré plus de bienveillance encore que nous ne l'avons dit envers Lyon et les agents de change, officiers ministériels, engageant la responsabilité de l'Etat ; 2^o les sacrifices consentis dès à présent par la corporation des agents de change.

En somme, nous avons fait un grand pas et l'opinon peut commencer à se rassurer, sans cependant se bercer d'illusions dangereuses.

Que tout le monde se préoccupe de la situation pour y apporter des remèdes, et surtout pour éviter de créer des obstacles, et nous arriverons peu à peu à établir une moyenne de pertes, qui sera dure à supporter, mais qui, en l'état actuel, est une mesure de salut général.

Les pouvoirs publics ont institué auprès du Muséum vingt bourses de 1,500 francs, qui doivent être attribuées à des jeunes gens qui : 1^o contracteront l'engagement de servir dix ans dans l'Université ; 2^o se prépareront à la licence, à l'agrégation ou au doctorat en sciences naturelles.

Les candidats doivent adresser leur demande avant le 15 février, au directeur du Muséum.

Les bourses seront données pour un an par M. le ministre, sur le rapport de l'Assemblée des professeurs du Muséum, qui examinera les titres des candidats.

MM. les pharmaciens sont invités à surveiller attentivement les jeunes gens qui se présentent à eux comme élèves.

Le parquet de Paris a été chargé par celui de Vienne (Isère) de rechercher plusieurs individus faisant partie d'une bande dite des garçons pharmaciens, qui, à l'aide de faux certificats signés des principaux pharmaciens de Paris, se plaçaient en province.

Une fois en possession de la confiance de leur patron, ils commettaient des vols d'argent et de produits chimiques, puis disparaissaient.

A Vienne, l'un d'eux, sur la présentation d'un certificat signé d'un pharmacien de la rue Montmartre, à Paris, s'était fait agréer sous le nom de Barriou, dit Louis Duperron, le plus célèbre étudiant en pharmacie de Paris.

Cet individu, arrêté pour vol et écroué à la prison de Montmorillon, a avoué au juge d'instruction, qui l'a interrogé, qu'il avait occupé, à l'aide de faux certificats, différentes places en province sous les noms de Louis Verdier, Goudrot et de Ferry.

Barriou a déclaré également être un ami de Walder, l'assassin du pharmacien du faubourg Saint-Honoré.

Une dépêche de Marseille nous annonce que le procès survenu à propos de la succession Rivoire, et dont nous avons déjà entre tenu nos lecteurs s'est terminé aujourd'hui, en suite d'une transaction honorable entre les héritiers.

Suicide à la prison Saint-Paul

Le 14 courant, la commune de Sourcieux-sur-l'Arbre était le théâtre d'un drame sanglant. A la suite d'une violente discussion motivée

par un règlement de compte, le nommé Jacques Meneyron, tira quatre coups de revolver sur le leur Auguste Côte, marchand quincaillier ambulancier.

Croyant avoir tué sa victime, le meurtrier se tira ensuite un coup de revolver, mais ne réussissant qu'à se faire une blessure sans gravité.

Côte, transporté à l'Hôtel-Dieu, succombait à ses blessures trois jours après.

L'instruction ayant été menée très rapidement, Meneyron recevait vendredi notification de l'ordonnance qui le renvoyait devant la cour d'assises du Rhône.

L'affaire en était là, lorsque hier matin, à la prison Saint-Paul, l'accusé, en descendant du dortoir, eut jamba la balustrade de l'escalier et se lança du deuxième étage dans le vide.

Quelques instants après, on ne relevait qu'un cadavre ; Meneyron s'était brisé le crâne sur les dalles.

Le médecin de la prison mandé en toute hâte n'a pu que constater le décès.

La procédure criminelle se trouve forcément close par ce tragique événement.

Un audacieux escroc exploite depuis quelques jours les marchands drapiers de notre ville. Son truc est vieux comme le monde, mais n'attire pas dit souvent que les plus vieux étaient les meilleurs.

Cet individu se présente chez ces négociants comme venant de la part d'un de leurs clients bien connu et se fait remettre quelques coupons de drap ; c'est ainsi qu'il a agi chez M. Sanimorte, où il s'est présenté sous le couvert de MM. Dumazy et Carrière, marchands tailleurs, rue de l'Arbre-Sec.

Le signalement du quidam est connu et tout fait espérer qu'il ne tardera pas à tomber entre les mains de la justice.

Un bijoutier de notre ville a été victime d'une escroquerie, qui prouve que son auteur n'en est pas à son coup d'essai.

Hier, raconte un de nos confrères, un monsieur assez bien mis se présente chez M. L., bijoutier, pour examiner des brillants. M. L. s'empressa de lui montrer une série de parures.

L'individu ne fit à son choix sur aucune et partit sans avoir rien acheté ; quelques instants après son départ, M. L. s'apercevait de la disparition de deux bagues de grande valeur, remplacées dans leur écrin par deux bagues en cuivre ornées de faux brillants.

Les époques Schorpp, demeurant rue de la Martinière, 1, ont été arrêtés, sous l'inculpation d'excitation de mineurs à la débauche.

A l'audience correctionnelle d'hier, Schorpp a été condamné à 6 mois de prison et sa femme à 3 mois de la même peine.

On a transporté à la Morgue le cadavre d'un enfant nouveau-né, du sexe masculin, trouvé hier, à onze heures du matin, dans le corridor de la maison portant le n° 79 de l'avenue de Saxe.

Le cadavre était enveloppé dans un jupon de calicot et attaché d'un lambeau de tablier d'indienne d'enfant.

D'après l'aspect du cadavre, l'enfant serait né viable ; tout porte à croire à un infanticide.

Des *roulottiers*, on appelle ainsi les voleurs qui profitent d'une absence momentanée des conducteurs de camions pour soustraire les ballots qu'ils portent à domicile, ont commis hier un vol important au préjudice des Messageries Nationales.

Une caisse remplie de soieries a été enlevée avec une rapidité merveilleuse sur un camion en déchargement, chez M. Rive, rue Morceau. Une enquête est commencée.

Le jeune Auguste L..., âgé de 15 ans, apprenti bijoutier chez M. Thomasset, rue de Vaubana a été arrêté hier pour d'un vol portemonnaie contenant une somme de 15 fr. appartenant à un de ses camarades, et de deux croix d'or au préjudice de son patron.

Il a été écroué à la Permanence.

Des voleurs ont pénétré la nuit dernière, avec effraction, dans les caves de deux locataires de la maison portant le n° 23 de la rue Montbernard.

Après avoir bu sur place quelques bouteilles de vin vieux, ils sont partis en emportant deux fûts vides.

Plainte a été déposée au bureau de police.

Une disparition : Le sieur Alfred Fournier, tapissier, demeurant rue de Jaranté, 27, chez son frère, a disparu depuis deux jours.

On craint qu'il ait été victime de quelque accident.

Voici son signalement : Agé de 44 ans, taille moyenne, cheveux châtain, sourcils châtain, yeux bleus, nez moyen, bouche moyenne, menton rond, corpulence moyenne, teint blême. Il était vêtu d'un pardessus noir, d'un pantalon gris foncé, d'une jaquette noire, coiffé d'un chapeau noir, et chaussé de bottines.

Concert de l'Union Lyonnaise

En garantie du succès que nous avons souhaité dans notre n° du 22 courant au grand concert de l'Union Lyonnaise (112^e Société mutuelle des employés de

commerce), nous sommes heureux d'informer aujourd'hui nos lecteurs que Marsick, l'incomparable violoniste qui a su charmer à tour de rôle toutes les capitales, prêtera à cette fête son merveilleux concours.

D'autre part, la commission d'organisation, pour réaliser le grand attrait qu'elle s'est imposée pour but, a sollicité et obtenu le concours gracieux des artistes les plus remarquables et les plus sympathiques de nos théâtres municipaux. Nous avons nommé Mlle Finken, MM. Seguin, Queyrel, Barbe, Nerval, du Grand-Théâtre. Mme Sarah Rambert, M. Gerbert, des Célestins, tous dévoués aux œuvres généreuses et dont la bienveillance égale le talent.

Comme l'année passée, la *Cécilienne* et l'*Harmonie Lyonnaise* assisteront leurs amis de la 112^m.

Le piano sera tenu par Mlle Jacquemont, professeur au Conservatoire de Lyon et artiste d'un rare mérite.

Rappelons en terminant que la date de ce concert est fixée au dimanche 19 février et que des billets seront mis à la disposition du public à partir de jeudi prochain, au siège de la Société, 33, rue de la République, et chez les marchands de musique.

Concert des Enfants d'Orphée

Les *Enfants d'Orphée*, fanfare du 4^e arrondissement, donnera son concert annuel, le 5 février prochain, à 1 heure précise, avec le bienveillant concours de l'*Union Cauloise*, dirigée par M. Thignard et de quelques amateurs que le public entendra avec plaisir.

Ce concert sera donné dans la salle du Casino.

AVIS aux habitants du 6^e arrondissement. — Tous les habitants du 6^e arrondissement sont invités à une grande réunion publique qui aura lieu le mardi 31 courant, à 8 heures du soir, salle de l'Alcazar.

Ordre du jour :
1^o Formation d'une commission d'organisation pour une grande fête carnavalesque, au profit des pauvres de l'arrondissement ;
2^o Il sera donné lecture du programme proposé par la commission d'initiative.

La commission provisoire,
MM. Pillon aîné, Ceissier fils, Vermorel, Freddouillère fils, Gouraud, Pernod, Comte, Naville, P. Coraton, Jacques, Etienne Chavrier, Vivel.

EPILEPSIE

CRISES NERVEUSES guéries par correspondance
Le médecin spécial D^r KILLISCH, à Dresde-Neustadt (Saxe)
Casus de grands succès (8.000 Méd^l d'or de la Société d'Épileptologie à Paris)

OBSERVATOIRE DE LYON

Station météorologique du Parc
Lyon, le 28 janvier 1881.

Température : Les basses pressions signalées au large des îles Britanniques s'approchent des côtes occidentales de l'Europe ; le baromètre a baissé de 10 mm. à Stormoway, de 6 mm. à Valentia et une tempête de S. S.-O. règne aux Hébrides.

La zone de pressions élevées est refoulée vers l'Est ; le maximum est à Berne (781 mm.) la température est en hausse générale dans l'Ouest de l'Europe et en baisse partout ailleurs ; les extrêmes sont de 13^e à Brindisi, 11 Valentia et — 7^e vers Belfort.

Sur nos régions le baromètre a un peu baissé, mais actuellement il est à peu près stationnaire.

Temps probable : Brumeux et assez froid.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 27 janvier.

L'échelle des cours n'a pas de raisons de se relever ; l'aspect de la Bourse ne saurait se modifier avant que tout le monde ne sache à quoi s'en tenir sur le dénouement effectif de la crise.

Au reste le marché qui a vraiment bien assez de ses propres affaires, est resté indifférent à la chute du cabinet Gambetta.

Cet événement était prévu, et n'est en somme qu'un de ces incidents de la vie parlementaire habituelle auxquels le pays est sujet depuis dix ans. Et en effet celui-ci n'engage que les questions de doctrines et de personnes.

Le 500^e reste à 113,60. Les Chemins français, à la faveur de leurs bonnes recettes, ont eu un réveil d'activité et des cotes très constantes. Le Nord, 2,000. Le Suez est très lourd ; l'Union finit à 800.

DERNIÈRE HEURE

Paris, 28 janvier, 11 h. 50 soir.

La liste ministérielle est attendue pour demain.

Les sous-secrétaires d'Etat seront désignés seulement après la constitution du cabinet.

La rentrée de M. Léon Say aux affaires est accueillie favorablement.

Il est question des généraux Saussier, Billot et Lewal, pour le portefeuille de la guerre.

— La presse étrangère discute les conséquences de la retraite de M. Gambetta ; les journaux autrichiens et italiens regrettent la chute du cabinet. Les journaux allemands ne se prononcent pas nettement.

— De grandes maisons de banque parisiennes ont décidé de garantir pour 85 millions sous caution solidaire, les agents de change et le parquet de Paris par l'intermédiaire de la Banque de France.

CHOSSES & AUTRES

Un train incendié

Un grave accident s'est produit jeudi sur la ligne de Luxembourg, vers quatre heures du matin.

Le train de marchandises n° 4601, en double traction, machine en tête et machine en queue, allant d'Anvers à Luxembourg, a été se jeter, dans la gare de la Hulpe, sur le fourgon de queue du train de voyageurs n° 705, venu à vide à Bruxelles et composé d'un fourgon et d'une voiture de troisième classe.

Ce train était en arrêt à la Hulpe, attendant la voie libre, lorsque le train de marchandises, arrivant à pleine vitesse, vint le prendre en queue.

Au moment où la collision allait se produire, l'agréé Romain, qui dirigeait le service de nuit dans la station de la Hulpe, a signalé le danger au personnel du train 705; le machiniste de celui-ci a ouvert le modérateur, et le train s'étant mis en marche, le choc a été un peu amorti; en même temps, M. Romain a donné l'alarme au garde et au serre-frein qui se trouvaient dans la voiture.

Le garde Looze a pu sortir sain et sauf, mais l'autre, le serre-frein Déjardin, a été lancé contre un banc du compartiment, et l'on craint chez lui des lésions internes.

Les résultats de cette collision ont été épouvantables: la machine en tête du train de marchandises a été jetée de côté, à gauche, et s'est couchée sur le flanc droit, obstruant les deux voies principales. Plusieurs des wagons étaient chargés de fûts de pétrole; deux transportaient de l'huile américaine, quatre wagons ont suivi la machine et le tender, après avoir été soulevés à une hauteur de plusieurs mètres par l'effet du tamponnement.

Du foyer de la locomotive renversée, jaillirent des charbons incandescents qui allèrent tomber dans des mares de pétrole qui avaient formées les fûts en se brisant. En quelques secondes, machines, tender, wagons et marchandises étaient enveloppés de flammes. Tous les moyens de sauvetage étaient impuissants: il fallait laisser brûler. Le feu faisait rage; à huit heures du matin, il était encore très violent et n'a pu être éteint que vers deux heures.

Outra la machine du train 4,601, le tender et trois wagons qui la suivaient ont été presque entièrement détruits; des wagons il ne reste que la carcasse en fer; le tender est resté entier, mais il est blanchi par l'action du feu. Le fourgon et la voiture du train numéro 705, après avoir été presque détruits par l'effet du choc, ont été lancés dans les flammes.

On voit le long de la gare, à l'intérieur, plusieurs paires de roues blanches ou rougies par le feu; parmi les débris se trouve l'enveloppe du dôme de sûreté, la cheminée, le parapluie, le sifflet, etc., de la locomotive.

Les deux voies principales ont été détruites; les rails sont brûlés, tordus ou fondus, sur un espace de quarante mètres environ. Les trains de voyageurs, express, de marchandises, etc., n'ont pu franchir, le matin, les lieux du sinistre.

Le débavement a commencé immédiatement, sous la direction de MM. Cutsaert, ingénieur, chef de service des lignes du cinquième groupe, et Didion, contrôleur, et grâce à l'activité déployée, vers quatre heures de l'après-midi la machine était redressée et l'on s'occupait de réparer les voies.

On évalue les pertes à 200,000 francs environ. Le machiniste et le chauffeur du train de marchandises ont été lancés à une certaine distance, dans la gare; le premier en est quitte pour la peur; le second a reçu une plaie pénétrante à la jambe.

SPECTACLES DU 29 JANVIER

Grand-Théâtre de Lyon
Aujourd'hui dimanche, en matinée, à 1 h. 1/2: « La Fille du Régiment; Le Désespoir de Sirenet ».
A 7 h. 1/4: « Le Chalet; Carmen ».

Théâtre des Célestins
Aujourd'hui dimanche, à 7 h. 1/2: « Odette ».

Théâtre de la Ville (Cours du Midi)
Tous les soirs, à 8 heures, spectacle varié des plus divers.

Grande ménagerie Bidet
Cours du Midi
La première galerie zoologique de l'Europe. — Tous les soirs, représentation.

Casino
rue de la République
Tous les soirs, concert varié à 8 heures 1/2.
Célestins sous la direction de M. Léons.

Folies-Bergères
Tous les jours séance de patinage de 8 à 11 heures, du soir entrée, 1 fr. dimanche et fête de 2 à 4 1/2; entrée 1 fr.
Tous les samedis, à minuit, Bal masqué.

BOURSE DE LYON

Du 28 Janvier 1892

Rentes	Comptant-Actions
3 0/0.....	82 15
3 0/0 amortissable	82 15
5 0/0.....	85 50
5 0/0 français.....	85 50
italien.....	85 50
Eure.....	85 50
Autrichien 4 0/0.....	85 50
Russe 5 0/0.....	85 50
Espagne 3 0/0.....	85 50
Dette Egypt. unifiée.....	85 50
Actions	
Crédit mob. Espag.....	670
Crédit Lyonnais.....	805
Union générale.....	805
B. Lyon et Loire.....	875
B. Hypothec. France.....	875
Soc. foncière Lyonn.....	875
Banque Ottomane.....	732 50
Paris-Lyon-Médit.....	620
Che. Autrichiens.....	355
Lombard-Vénitien.....	480
Baragosse.....	555
Nord-Espagne.....	555
Suez.....	1866 372
Gaz de Lyon.....	870
Gaz de la Guilloitière.....	870
Mines de la Loire.....	870
Montrambert.....	870
St-Etienne.....	870
Rive-de-Gier.....	870
Société Lyonnaise.....	870
Bateaux-Omnibus.....	870
Baux.....	870
Dombes.....	870
Abattoirs.....	870
Verreries L. et Rhône.....	870
Croix-Rouss.....	870
Obligations	
Ville-de-Lyon.....	88
Ville-de-Paris 1869.....	88
Ville-de-Paris 1871.....	890
Lombardes-anciennes.....	87
Lombardes-nouvelles.....	87
Loira.....	87
Saint-Etienne.....	87
Rhône-et-Loire 4 0/0.....	87
Paris-Lyon-Méditer.....	373 50
1866 372	

Société Française Financière

Capital: VINGT-CINQ MILLIONS
PARIS — 12, Rue de la Chaussée-d'Antin, 12 — PARIS

MM. les Actionnaires sont informés qu'un acompte sur le dividende de l'exercice courant, de 40 francs par action, sera mis en paiement en échange du COUPON N° 11, à partir du 1^{er} Février, aux caisses de la Société, 18, rue de la Chaussée-d'Antin, et sous déduction de l'impôt.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

NOTA. — Cet Etablissement financier, qui compte onze ans d'une prospérité croissante et non interrompue, n'a jamais distribué moins de 60 fr. de dividende par an; le dividende du dernier exercice a été de 75 fr. et celui de cette année sera de 80 fr. — Le cours de ses actions était de 550 fr. en 1876, de 650 fr. en 1877, de 750 fr. en 1878, de 850 fr. en 1879, de 900 fr. en 1880, de 1,025 fr. en 1881.

En raison des bénéfices, la hausse a encore une marge considérable, et, même au cours actuel, les actions de la Société Française Financière représentent un placement de premier ordre à 7,50 pour CENT.

CRÉDIT LYONNAIS

FONDÉ EN 1863
CAPITAL: 200 MILLIONS
Réserves: 80 Millions

SIÈGE SOCIAL A LYON

Le CRÉDIT LYONNAIS bonifie en ce moment:

5 0/0	aux bons à échéance,	à 2 ans.
4 0/0	"	à 18 mois.
3 0/0	"	à 1 an.
2 1/2 0/0	"	à 6 mois.
2 0/0	"	à 3 mois.
1 0/0	à l'argent remboursable	à vue

EAUX-BONNES — EAU MINÉRALE NATURELLE
Centre: *Rusines, Catarrhes, Bronchites, etc.*
Asthme, Phthisie rebelles à tout autre remède.
Employée dans les hôpitaux. — DÉPÔTS PHARMACIENS
Vente annuelle Un Million de Bouteilles

Le rédacteur gerant, Victor GOURRAUD
Lyon. — Imp. Waltener, rue Bellecordière, 14.

A LA VILLE DE LYON

Grands Magasins de Nouveautés

Dix fois plus vastes et plus importants que les plus grands de Lyon

TROUSSEAUX ET LAYETTES

CORBEILLES DE MARIAGE

Les ventes qui ont eu lieu ces deux dernières saisons avec une grande réduction sur les prix ont permis au propriétaire des Magasins A LA VILLE DE LYON d'acquiescer à la saison d'été avec un stock entièrement nouveau. Ce but ayant été complètement atteint, tous ses principaux acheteurs visitent en ce moment les marchés de France et de l'Étranger où ils ont déjà traité des Affaires considérables en: *Toile, Blanc, Lainages, Tissus pour ameublements, Bonneterie, etc., etc.* Toutes ces opérations sont destinées à démontrer au public Lyonnais les nouveaux avantages que la VILLE DE LYON prépare comme le prélude de la saison prochaine et des suivantes.

La mise en vente de ce jour se compose principalement de fins de pièces, coupes et coupons estimés presque à rien à l'inventaire et vendus de même.

NOTA. — Les assortiments et les prix qu'offrent constamment les Magasins A LA VILLE DE LYON dans tous ces articles lui valent une préférence marquée pour les **corbeilles de mariage, trousseaux et layettes.**

Cabinet de M. Grillot, régisseur, Grande rue Croix-Rouss, 14.

M. A. Benaissant vend le fonds de rouennerie qu'il exploitait rue Jacquard, 7.
Adressez vos propositions à M. Grillot, Grande rue Croix-Rouss, 14, sous le n° 2534.

ON DEMANDE A LOUER
Un appartement de 4 pièces pour servir de bureau à une Société commerciale.
S'adresser au n° 112, rue de la République, à l'agence de M. L. Benaissant.

FUTS VIDES A VENDRE
très bon état. S'adresser à la Guilloitière, 24, au deuxième.

A LOUER

JOLI APPARTEMENT DE NEUF PIÈCES

Parfaitement agencé

QUAI DE LA GUILLOTIÈRE, 24, au 2^e

S'y adresser tous les jours, de 2 à 4 heures

50 pour 100 de REVENU PAR AN

LIRE les MYSTÈRES de la BOURSE

Envoi gratuit par la BANQUE DE LA BOURSE, (Soc^{te} Anonyme), Capital: 40 Millions de fr.
PARIS — 7, Place de la Bourse, 7 — PARIS

VOUS NE TOUSSEREZ PLUS si vous sucez quel que bonbon au goudron du Docteur GRAMONT, agréables à la bouche, en fondant ils portent l'arôme du goudron sur les bronches et les purgent, ils facilitent l'expectoration et empêchent de suite la toux. Le goudron est le seul régénérateur des poumons; pris au début, il triomphe de la phthisie il arrête la décomposition des tubercules et la guérison est rapide, on a le soin de porter la balle sur soi afin d'en sucer une chaque fois que la toux se présente. Prix: boîte, 1 fr. 75, demi, 1 fr. Env. n. la poste contre timb. 30 c. en sus. Ecrire à M. ROLLAND, pharmacien à Marseille. Dépôt à Lyon, pharmac. Bunor, place St-Pierre, à Saint-Etienne, Delpy, rue St-Louis, 25, et toutes les pharmacies.

ON DESIRERAIT LOUER
De suite une petite maison de campagne de cinq à six pièces avec jardin, le tout autant que possible indépendant et de préférence entre Ste-Foy et Beully. S'adr. rue Colbert, 14, à l'Agence V. Fourrier, sous le n° 2534.

IL A ÉTÉ PROUVÉ
que le traitement TROUILLEUX, sans mercure, guérissait toujours en secret et à peu de frais, les écoulements nouveaux et anciens. Envoi franco et discret. S'adr. à TROUILLEUX, pharmacien à Bourgoin (Isère).
Lyon, Achard, cours de la Liberté, Guilloitière; Brunoz, succ. de Davallon, place Saint-Pierre.

AVIS POUR DETTES
M. Jules LAFAY, négociant à Lyon, rue Jean-de-Tournes, 8, prévient le public qu'il ne reconnaîtra aucune dette que pourra contracter son pupille M. Clément TOURNIER, encore mineur, demeurant de droit chez lui, mais sans résidence connue actuellement.

QUINQUINA BRAVAIS

Extrait liquide concentré de Quinquina

TONIQUE, APERITIF, RECONSTITUANT

Préparé avec des écorces choisies et titrées, très exactement dosé, concentré dans le vide, renferme la quintessence des meilleurs quinquinas. Traitement très économique. Deux cuillerées à café suffisent par jour.

Guérit: Dyspepsies, Gastrites, Gastralgies, Crampes et Irritations d'estomac. Guérit: Névroses, Névralgies, Affections nerveuses, Fièvres rebelles.

DEP. PRINCIPAL: PARIS, 13, r. Lafayette et 30, av. de l'Opéra
On trouve également le Fer Bravais et les Eaux Minérales Naturelles de l'Ardeche, SOURCE du VERNET, etc.

Ouvrage approuvé par le Ministre de l'Instruction publique

55,000 Souscripteurs

A ce jour

41,000 Souscripteurs

Militaires

LA FRANCE ILLUSTRÉE

par V.-A. MALTE-BRUN **

Secrétaire général honoraire et ancien Président de la Commission centrale du Conseil de la Société géographique de Paris

NOUVELLE ÉDITION MISE A JOUR ET CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE, ORNÉE DE :

100 Cartes et Plans coloriés

Dressés avec les plus grands soins par M. ERHARD **

L'Ouvrage complet formera 4 vol. in-4 de 800 pages et un magnifique Atlas de cent Cartes coloriées

400 gravures texte et hors texte

Dués à l'habile crayon de M. H. Clerget *

La nouvelle édition de la FRANCE ILLUSTRÉE, par V.-A. MALTE-BRUN, est l'œuvre la plus colossale de notre époque: elle fera l'Europe la plus complète qui ait été faite sur la France; des documents officiels et particuliers ont permis d'établir pour chaque département un tableau réel et vivant de son passé et de son présent, de ses ressources et de la place qu'il occupe sous tous les rapports dans la famille française; des statistiques de tous genres accompagnent cet ouvrage, indispensable à tous.

La FRANCE ILLUSTRÉE paraît depuis le 15 Octobre 1879

75 CENTIMES LE FASCICULE AVEC CARTES

23 Départements, formant 25 Séries, ont paru à ce jour et forment le premier Volume

PRIX: Broché, 20 fr. — Relié, 2 fr. franco

Chaque Fascicule, avec Cartes coloriées, se vend séparément 75 centimes. Il paraît 2 Fascicules par mois

Pour faciliter l'acquisition de cet ouvrage, la Souscription reste ouverte dans nos bureaux et les nouveaux Souscripteurs recevront franco tous les Fascicules parus à ce jour.

Jules ROUFF, éditeur, 14, Cléire Saint-Honoré, PARIS. — Chez tous les Libraires et dans les GARES